

Décision Générale colonial

Décision n° 746 concernant les Ministères.

n° 746

Ministère	Date de publication
ACTES DU POUVOIR LOCAL	24 mai 1966
Numéro JO	Date du numéro
n° 7 du 01/07/1966	1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont promus pour compter des dates et suivant les modalités ci-après indiquées les agents contractuels de divers services territoriaux dont les, noms suivent (premier tableau) : Sont reclassés, pour compter des dates tt suivant les modalités ci-après indiquées, les agents contractuels de divers services territoriaux, dont les noms suivent (deuxième tableau) :